

Déclaration des investisseurs - Attentes à l'égard du secteur des maisons de retraite

Nous, investisseurs et fiduciaires soussignés, représentant 161 institutions totalisant 4.4 milliards de dollars d'actifs sous gestion ou sous conseil, vous adressons la présente pour vous faire part de nos attentes concernant le secteur des maisons de retraite.

Les effets de la pandémie de COVID-19 ont mis en lumière et exacerbé de nombreux problèmes connus de longue date dans le secteur des maisons de retraite. Depuis le début de la pandémie, les maisons de retraite du monde entier sont l'épicentre de la crise. À ce jour, un grand nombre de décès dus au COVID-19 sont survenus parmi les résidents des maisons de retraite, ce qui représente en moyenne 41 % de l'ensemble des décès recensés dans 22 pays en février 2021.ⁱ Des centaines de milliers de personnes travaillant dans les maisons de retraite ont également été infectées, dont un grand nombre souffrent de séquelles durables ou sont décédées.ⁱⁱ

Ces conséquences dévastatrices ont des causes multiples - notamment la vulnérabilité inhérente aux soins aux personnes âgées, le manque de préparation au niveau mondial face à une pandémie de cette ampleur et, dans certains cas, l'incapacité des gouvernements à soutenir et à réglementer de manière adéquate les maisons de retraite et leurs résidents. Mais cette tragédie a également mis en évidence le lien direct qui existe entre de mauvaises conditions de travail et la qualité des soins prodigués aux résidents, un problème antérieur à la pandémie de COVID-19 et qui va bien au-delà.ⁱⁱⁱ

Les travailleuses et travailleurs des maisons de retraite prennent soin des personnes les plus vulnérables à la maladie dans des environnements à très haut risque. Ils et elles travaillent dans des lieux collectifs, certains allant même jusqu'à s'installer dans des maisons de retraite pour s'assurer qu'ils et elles ne transmettront pas le virus tant en interne qu'en externe. Ces travailleurs, pour la plupart des femmes appartenant généralement à des minorités ou à des communautés marginalisées, sont souvent mal payés, travaillent à temps partiel ou dans des conditions précaires et, dans certains pays, ne bénéficient pas d'indemnités de maladie ni de représentation syndicale. Vu les mauvaises conditions de travail, les maisons de retraite ont du mal à attirer et à conserver suffisamment de personnel pour répondre à la demande actuelle, et encore moins à répondre à la nécessité de recruter davantage de personnel soignant pour faire face aux changements démographiques. Dans de nombreuses maisons de retraite, le ratio personnel/résidents s'est souvent révélé insuffisant pour fournir des soins de base aux résidents, et encore moins pour assurer la qualité requise en cas de pandémie.^{iv}

Les investisseurs soussignés soutiennent les normes internationales en matière de droits humains inscrites dans des instruments tels que les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et attendent des entreprises dans lesquelles ils investissent qu'elles en fassent autant. Le respect de ces normes peut également atténuer les risques juridiques, opérationnels et de réputation pour les entreprises du secteur des maisons de retraite dans lesquelles nous investissons.

Le déploiement des vaccins dans le monde entier laisse présager un allègement des répercussions du COVID-19 dans les mois à venir. Cependant la pandémie continue à se propager et il demeure urgent d'améliorer les normes du travail dans tout le secteur afin de limiter au maximum les maladies et les décès. Mais surtout, à mesure que le secteur se redresse et que nous prenons conscience des dommages causés à nos sociétés et des pertes en vies humaines pendant la pandémie, nous devons saisir ce moment pour veiller à ce que le secteur évolue positivement et développe un modèle plus humain et plus résilient.

Une telle évolution exige que tous les acteurs jouent leur rôle. Les gouvernements et les autorités de réglementation doivent veiller à ce que les cadres réglementaires et les dispositions en matière de financement donnent aux maisons de retraite la possibilité de respecter les normes requises. Les entreprises doivent prendre des mesures concrètes pour renforcer les normes. Et les investisseurs doivent fixer des attentes claires. C'est pourquoi nous avons formulé les attentes suivantes à l'intention de tous les groupes de maisons de retraite pour qu'ils puissent faire face aux risques qui sont tragiquement apparus au cours de l'année écoulée.

Attentes:

Élaborer et mettre en œuvre des normes à l'échelle du groupe, qui respectent mais vont au-delà des dispositions réglementaires locales, en matière de qualité des soins et de conditions de travail dans les domaines suivants :

- **Sous-effectifs:**

- Se conformer aux meilleures pratiques relatives à des niveaux de dotation en personnel qui garantissent la sécurité.
- Assurer une organisation adéquate du personnel, des horaires de travail appropriés et la protection des travailleuses et travailleurs contre les risques professionnels.
- Veiller à ce qu'en cas de crise sanitaire, telle que la pandémie, les travailleuses et travailleurs soient habilités à demander du personnel supplémentaire pour répondre aux besoins accrus en matière de soins aux résidents.

- **Santé et sécurité:**

- Veiller à ce que de solides mesures en matière de santé et de sécurité concernant le COVID-19 soient prises, conformément aux dernières [directives](#) de l'Organisation mondiale de la santé, y compris la fourniture d'EPI adéquats.
- S'assurer que les données sur les cas de COVID et les décès parmi le personnel sont à jour et communiquées aux autorités compétentes.
- Accorder des congés de maladie intégralement payés à tous les travailleurs et travailleuses.
- Garantir l'existence d'un programme et d'une équipe de prévention et de contrôle des infections (PCI) ou au moins d'un coordinateur PCI formé. Organiser une formation annuelle sur les maladies infectieuses pour tous les travailleurs et travailleuses intervenant dans les soins directs aux patients ou entrant en contact avec les zones où se trouvent les patients. Fournir aux travailleuses et travailleurs des informations actualisées sur les maladies infectieuses.
- Créer une représentation efficace de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail par le biais de représentants élus des travailleuses et travailleurs ou de comités paritaires syndicats-direction conformément à la Convention 155 de l'OIT.

- Investir dans des mises à niveau numériques et technologiques pour améliorer les conditions en matière de santé et de sécurité.
- **Salaires et contrats:**
 - Verser une prime de risque à tous les travailleurs et travailleuses pour compenser les risques accrus qu'ils/elles assument pour le reste de la pandémie.
 - Rehausser les salaires à des niveaux décents.
 - Renoncer à recourir aux contrats précaires, notamment au travail intérimaire, aux contrats temporaires ou aux contrats à horaire limité.
- **Liberté syndicale et négociation collective**
 - Respecter les droits des travailleuses et travailleurs à la liberté syndicale, à la formation d'un syndicat et à la négociation collective, sans mesures de représailles, d'ingérence et d'opposition, conformément aux conventions fondamentales de l'OIT.
 - Engager un dialogue social constructif avec les syndicats aux niveaux local, national et mondial.
 - Appliquer le principe de diligence raisonnable en matière de droits humains afin d'identifier et d'atténuer les risques de non-respect de ces droits dans les activités mondiales.
- **Qualité des soins:**
 - En plus des mesures interdépendantes énoncées ci-dessus, en particulier les niveaux de dotation en personnel, respecter les meilleures pratiques en matière de qualité des soins aux résidents, notamment :
 - Garantir une autonomie suffisante aux résidents et leur donner la possibilité de rester actifs.
 - Investir dans des solutions de soins, notamment des innovations, pour répondre à la diversité des besoins des résidents en matière de soins.
 - Recueillir et communiquer les niveaux de satisfaction des résidents.
 - Rendre compte publiquement et aux autorités compétentes des indicateurs de qualité des soins, y compris de tout incident survenu.

Nous attendons également des sociétés bénéficiaires d'investissements qui possèdent des biens immobiliers utilisés pour les maisons de retraite, comme les fonds de placement immobilier, qu'elles encouragent les exploitants à répondre à ces attentes en supervisant leurs immeubles, notamment par le biais d'obligations contractuelles dans les baux, et de processus de diligence raisonnable liés à la main-d'œuvre avant et après l'investissement, y compris des processus de contrôle efficaces pour garantir le respect de ces normes.

Pour toutes les entreprises du secteur, le conseil d'administration doit surveiller l'élaboration et la mise en œuvre de ces mesures, et les membres du conseil doivent posséder les compétences et l'expérience nécessaires pour s'acquitter efficacement de ces responsabilités.

Pour regagner la confiance du public et améliorer notre compréhension en tant qu'investisseurs, nous attendons également la publication d'informations complètes et fiables sur : la gouvernance de l'entreprise dans ces domaines, les objectifs fixés et leur intégration dans les mécanismes incitatifs de la direction, les mesures prises et les résultats obtenus grâce aux indicateurs clés de performance.

Bien que nous reconnaissons que certaines de ces attentes puissent être actuellement hors de portée pour certains exploitants de maisons de retraite et que d'autres déploient des efforts considérables pour y répondre, nous attendons des entreprises qu'elles y souscrivent, notamment par le biais d'un dialogue ouvert avec les actionnaires, les régulateurs, les syndicats, les défenseurs de la cause et d'autres parties prenantes clés. Une telle démarche permettrait d'améliorer la confiance des investisseurs, des régulateurs, des travailleurs, des résidents et de leurs familles dans le secteur, en cette période de profonde inquiétude et au-delà.

En tant qu'investisseurs, nous collaborerons avec UNI Global Union, la fédération syndicale mondiale du secteur des soins privés, afin que ces attentes deviennent une réalité dans tout le secteur, notamment par le biais de réunions de coordination régulières. Nous prendrons également part, individuellement ou conjointement, aux discussions sur ces questions avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, afin de répondre à ces attentes. Afin de suivre les progrès réalisés et d'assurer une cohérence entre la communauté des investisseurs et les entreprises, nous soutiendrons la mise en place d'indicateurs clés des meilleures pratiques relatives à ces attentes.

Nous nous efforcerons également de soutenir les changements nécessaires de la part d'autres acteurs, tels que les gouvernements ou les organismes de normalisation, afin de permettre au secteur de répondre à ces attentes et, en définitive, de mettre en place un modèle de soins aux personnes âgées plus durable sur le plan social et financier.

Investisseurs signataires :

Aargauische Pensionskasse (APK)
Accenture Executive Pensionskasse
APICIL Group
ATISA Personalvorsorgestiftung der
Tschümperlin-Unternehmungen
AVENA - Fondation BCV 2e pilier
Aviva Investors
B.C. Government and Service Employees'
Union
Bernische Lehrerversicherungskasse
Bernische Pensionskasse BPK
BRIDGESTONE HISPANIA PENSION, FP

BVG-Stiftung der SV Group
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire -
CCAP
Caisse de pension du Comité international
de la Croix-Rouge
Caisse de pension Hewlett-Packard Plus
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud
(CPEV)
Caisse de pensions du CERN
Caisse de pensions du personnel
communal de Lausanne (CPCL)
Caisse de pensions ECA-RP

Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Caisse de prév. des Fonctionnaires de Police & des Etablissements Pénitentiaires
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève
CPEG
Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)
Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
Caisse intercommunale de pensions (CIP)
Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
Candriam
CAP Prévoyance
CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
Cassa pensioni di Lugano
CCOO, FP
CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
CMA Impact Inc., part of the Canadian Medical Association Group of Companies
Columbia Threadneedle Asset Management
Comitato Lady Lawyer Village
Corporate Responsibility office – Province of Saint Joseph of the Capuchin Order
CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
Degroof Petercam Asset Management
Domini Impact Investments
Dorval Asset Management
Ecofi
EdenTree Investment Management
Edmond de Rothschild Asset Management (France)
EFG Asset Management
EGAMO
Emmi-Vorsorgestiftung
Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
Ethical Partners Funds Management

Ethos Engagement Services Clients
Ethos Foundation
Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
Fondation de prévoyance du Groupe BNP
PARIBAS en Suisse
Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild
Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED
Fondation de prévoyance Romande Energie
Fondation de prévoyance skycare
Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
Fondation Leenaards
Fondation Patrimonia
Fondazione Ticinese per il secondo pilastro
Fonditel B
Fondo de Pensiones de Empleados de Telefónica España
Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale
Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
Friends Provident Foundation
Gebäudeversicherung Luzern
Gebäudeversicherung St. Gallen
GEMINI Sammelstiftung
Generali Investment Partners
Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV)
Groupama Asset Management
Harmonie Mutuelle
HESTA
ICCR
International business of Federated Hermes
Istituto di previdenza del Cantone Ticino
Kirao AM
Kirchliche Pensionskasse Urschweiz-Glarus-Tessin
La Banque Postale Asset Management
Liechtensteinische AHV-IV-FAK
Local Authority Pension Fund Forum
Luzerner Pensionskasse
MAN Group
Meeschaert AM

Miller/Howard Investments, Inc.
NEI Investments
Nest Sammelstiftung
NSV Nidwaldner Sachversicherung
OFI Asset Management
ÖKK Berufliche Vorsorge
ÖKK Berufliche Vorsorge
Ostrum
Pensions Caixa 30 (PC30)
Pensionskasse Römisch-katholische
Landeskirche des Kantons Luzern
Pensionskasse AR
Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
Pensionskasse Basel-Stadt
Pensionskasse Bühler AG Uzwil
Pensionskasse Caritas
Pensionskasse der Basler Kantonalbank
Pensionskasse der Diözese St.Gallen
Pensionskasse der Generali Versicherungen
Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-
Gruppe Nottwil
Pensionskasse der Schweizerischen
Nationalbank
Pensionskasse der Stadt Biel
Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
Pensionskasse der Stadt Weinfelden
Pensionskasse der Stadt Winterthur
Pensionskasse der Stadt Zug
Pensionskasse der Technischen Verbände
SIA STV FSAI USIC
Pensionskasse des Kantons Nidwalden
Pensionskasse Graubünden
Pensionskasse Hirslanden
Pensionskasse Pro Infirmis
Pensionskasse Schaffhausen
Pensionskasse Somedia
Pensionskasse SRG SSR
Pensionskasse Stadt Luzern
Pensionskasse Stadt St. Gallen
Pensionskasse Unia
Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
Personalvorsorgestiftung der Accenture
Schweiz

Personalvorsorgestiftung der Ringier
Gruppe
Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe
Schweiz
PIRC
Préfon
previva, fonds de prévoyance des
professionnels du travail social
Prévoyance Santé Valais (PRESV)
Profelia Fondation de prévoyance
Prosperita Stiftung für die berufliche
Vorsorge
Rentes genevoises - Assurance pour la
vieillesse
RP - Fonds institutionnel
Secunda Sammelstiftung
SHARE
Spida Personalvorsorgestiftung
St. Galler Pensionskasse
Stiftung Abendrot
Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
Storebrand Asset Management
SVA Zürich
Swissbroke Vorsorgestiftung
Sycomore Asset Management
Symova Sammelstiftung BVG
Terre des hommes Schweiz
Trade Union Share Owners
Trades Union Congress Superannuation
Society
U Ethical Investors
UGT Pension Scheme
Unfallversicherungskasse des Basler
Staatspersonals
Union Mutualiste Retraite (UMR)
Université de Genève (UNIGE)
Vancity Investment Management (VCIM)
Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf
(Schweiz)
Vorsorge SERTO
Vorsorgestiftung der Bourquin SA

Pour plus d'informations ou pour adhérer en tant que signataire, veuillez contacter : Rachel Hargreaves, conseillère en engagement des investisseurs, UNI Global Union, rachel.hargreaves@ext-uni.org.